

Des correctifs à notre structure salariale sont envisageables

Profitons d'une bonne nouvelle! Le Conseil du trésor a répondu de façon positive à nos demandes répétées d'ouvrir un espace de discussion pour apporter des correctifs nécessaires à notre structure salariale. Après avoir refusé d'en parler à la table sectorielle, nous avons été heureux d'apprendre que la partie patronale acceptait que des pourparlers se tiennent à une table parallèle, où siègeront des représentantes et des représentants du ministère de l'Éducation et du Conseil du trésor pour la partie patronale et de la FNEEQ, de la CSN ainsi que de la FEC et de la CSQ pour la partie syndicale. Rappelons que nos demandes visent à améliorer le salaire d'entrée dans la profession et à revaloriser les diplômes de maîtrise et de doctorat du troisième cycle. Les dates de rencontres ne sont pas encore connues au moment d'écrire ces lignes.

Une valse à la table sectorielle

Suivant la réunion du regroupement du 23 février dernier, nous avons invité la partie patronale à un exercice intensif de négociation à la table sectorielle, et ce, avant le 12 mars. Notre objectif était de déposer un bilan, provisoire, de l'avancement de la négociation et de consulter les assemblées générales sur les orientations à donner au comité de stratégie en ce qui concerne les suites de la négociation.

L'exercice n'a pas donné les résultats escomptés et à quinze jours de la date fatidique (ou symbolique!) du 31 mars, force est de constater que, pour le Comité patronal de négociation des collègues (CPNC), le temps ne s'écoule pas à la même vitesse que pour la partie syndicale. Encore une confirmation de la théorie d'Einstein... Toutefois, les rencontres n'ont pas été inutiles, comme vous pourrez le constater plus loin.

À la suite du compte rendu des travaux de la table sectorielle, le regroupement cégep vous invite à joindre vos efforts à ceux du comité de négociation et de mobilisation pour accélérer la négociation et ainsi obtenir un règlement satisfaisant. Une lettre, signée de toutes les présidentes et de tous les présidents des syndicats, sera d'abord adressée

sous peu à la ministre de l'Éducation pour lui réaffirmer le besoin criant d'ajout de ressources dédiées à l'enseignement proprement dit dans le réseau collégial. Nous demanderons une rencontre afin d'expliquer clairement à M^{me} Courchesne les raisons pour lesquelles nous exigeons que le gouvernement investisse dans la relation pédagogique, laquelle constitue la mission première des cégeps.

Nous vous invitons aussi à participer massivement à la manifestation du 20 mars qui se tiendra à Montréal. Cette manifestation doit être une réussite. Elle doit constituer un message clair au gouvernement que les employé-es du secteur public ne peuvent continuer de s'appauvrir et que nous ne règlerons pas pour des *peanuts*.

Dans un contexte où le décret ne nous permet pas d'utiliser des moyens de pression à la hauteur de nos demandes, soyons toutes et tous à ce rendez-vous. Un piquetage se tiendra devant les collèges le 31 mars pour souligner le dernier jour d'application des mesures répressives du décret de 2005, mais surtout pour indiquer que nous sommes déterminés à obtenir un règlement satisfaisant, même si cela doit déborder le 31 mars.

**Participons en grand nombre à la manifestation du samedi
20 mars 2010 à Montréal**

Les enjeux de négociation abordés à la table

Depuis le dernier Info-Négo, une journée et demie a été consacrée à des rencontres de négociation avec le CPNC. Voici un bref résumé des thèmes abordés.

Les ressources à l'enseignement

Le comité de négociation et de mobilisation a, encore une fois, réaffirmé l'importance d'ajout de ressources dans l'enseignement. Il a « sensibilisé » la partie patronale en déposant les statistiques suivantes :

Depuis 1997, le nombre de cadres dans le réseau collégial a augmenté de 15 %, celui des professionnels de 30 % alors que le nombre d'enseignantes et d'enseignants a obtenu un maigre 3 % !!! Après 20 ans de compressions, et un si modeste réinvestissement dans les enseignements, comment peut-on nous demander encore de presser le citron ?

Les membres du comité de négociation et de mobilisation ont aussi été très éloquentes au sujet de l'importance de l'encadrement pour la réussite des étudiantes et des étudiants. Ils ont expliqué comment un trop grand nombre d'étudiantes et d'étudiants rendait difficile la réalisation de cette fonction. Ainsi, lorsque la norme est de 166 étudiants par prof, le nombre d'heures dans une semaine est insuffisant pour donner aux étudiantes et aux étudiants les explications complémentaires aux cours. D'autre part, bien que des services adaptés pour les jeunes ayant des besoins particuliers soient nécessaires, le comité de négociation et de mobilisation a fait valoir que ni les professionnels, ni les employés de soutien ne sont en mesure de faire l'encadrement relatif à la matière enseignée.

Les gains de productivité

Comment obtenir des économies dans l'organisation de notre travail sans augmenter la tâche ? Telle est l'équation à résoudre. Le comité de négociation et de mobilisation a proposé au CPNC de mettre en place des comités nationaux de programme pour le prochain cycle d'actualisation des compétences. L'hypothèse étant d'harmoniser les deux premières années au fur et à mesure que les programmes seront révisés. Plusieurs arguments appuient une telle approche : elle permettrait à des étudiantes et à des étudiants de changer de collège en cours d'études, d'arrimer des attestations d'études collégiales pour l'obtention d'un DEC, par cumul. Les économies générées pourraient servir à augmenter le dégrèvement départemental.

Enfin, les discussions ont porté sur des demandes dites périphériques : calcul de l'ancienneté et de l'expérience, l'offre générale de service, le report des vacances après une invalidité, l'accès aux congés pour les enseignantes et les enseignants à statut précaire, et les conditions de travail à la formation continue. Les clarifications à la fois sur la compréhension des problèmes à résoudre et l'« opérationnalisation » des solutions font l'objet de discussions.

Cette semaine, une journée de rencontre est prévue. Il reste peu de temps, nous espérons danser un fox-trot très bientôt.

INVITATION À LA MANIF

Notre mobilisation est plus que jamais nécessaire.

Il faut que nos vis-à-vis à la table de négociation sentent notre détermination.

Soyons le plus nombreux possible lors de la grande manifestation nationale pour démontrer au gouvernement notre volonté d'obtenir des conditions de travail respectueuses et des salaires décents.

Le temps file !

Cette invitation est aussi valable pour vos collègues, votre voisin, votre belle-mère, votre beau-frère, vos amis, Pierre, Jean, Jacques... Fatima, Isabelle... et Monique... ainsi que toutes les personnes qui veulent manifester ensemble pour les services publics !

C'est un rendez-vous !

Le temps file !

J'Y SERAI !

